

« Affirmons-nous ». La militante soeur Augustine à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu

“Let’s assert ourselves.” The activist Sister Augustine at Saint-Jean-de-Dieu Hospital

Marie-Claude Thifault

Volume 49, numéro 2, automne 2024

Voyage à travers 150 ans de psychiatrie : l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1114403ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1114403ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (imprimé)

1708-3923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Thifault, M.-C. (2024). « Affirmons-nous ». La militante soeur Augustine à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu. *Santé mentale au Québec*, 49(2), 45–60. <https://doi.org/10.7202/1114403ar>

Résumé de l'article

L'histoire des hospitalières de Saint-Jean-de-Dieu comme celle des infirmières sont restées dans l'angle mort de l'histoire des femmes. Pourtant, les historiennes des soins infirmiers ont, au cours des 30 dernières années, clairement mis en évidence, à partir d'un travail d'archives et d'approches historiennes renouvelés, les importantes réalisations des hospitalières et des gardes-malades canadiennes-françaises dans l'histoire québécoise, comme les opportunités réelles de réalisation et d'épanouissement qu'ont offertes ces carrières aux femmes. C'est ce que cet article entend rappeler en revenant sur les accomplissements de la militante soeur Augustine.

Objectif Sortir de l'angle mort de l'histoire de l'IUSMM et celle des femmes et de la profession infirmière le parcours militant de soeur Augustine.

Méthode La microhistoire culturelle privilégiée s'élabore autour du « paradigme de l'indice » qui repose sur le repérage et l'interprétation de signes discrets et disséminés tirés des Archives Provinces de Montréal.

Résultats Si la Révolution tranquille a marqué les esprits et surtout a été interprétée comme un tournant ayant été un tremplin exceptionnel pour moderniser le Québec, on oublie souvent le prix qu'ont dû payer toutes les femmes fortes du premier demi-siècle qui ont été les ingénieures et les moteurs d'un système de santé global et efficient. Le fait qu'elles aient été religieuses les discrédite de tout savoir scientifique et suffit à oublier que les hospitalières logeaient au sommet de la hiérarchie de leurs institutions et ont démontré leur savoir-faire à titre de premières soignantes au pays.

Conclusion Les réalisations de soeur Augustine et sa détermination à développer des savoirs pour les enseigner à l'intérieur même des murs de Saint-Jean-de-Dieu sont indissociables de l'évolution de l'IUSMM.

« Affirmons-nous ». La militante sœur Augustine à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu

Marie-Claude Thifault^a

RÉSUMÉ ■ L'histoire des hospitalières de Saint-Jean-de-Dieu comme celle des infirmières sont restées dans l'angle mort de l'histoire des femmes. Pourtant, les historiennes des soins infirmiers ont, au cours des 30 dernières années, clairement mis en évidence, à partir d'un travail d'archives et d'approches historiennes renouvelés, les importantes réalisations des hospitalières et des gardes-malades canadiennes-françaises dans l'histoire québécoise, comme les opportunités réelles de réalisation et d'épanouissement qu'ont offertes ces carrières aux femmes. C'est ce que cet article entend rappeler en revenant sur les accomplissements de la militante sœur Augustine.

Objectif Sortir de l'angle mort de l'histoire de l'IUSMM et celle des femmes et de la profession infirmière le parcours militant de sœur Augustine.

Méthode La microhistoire culturelle privilégiée s'élabore autour du « paradigme de l'indice » qui repose sur le repérage et l'interprétation de signes discrets et disséminés tirés des Archives Provinces de Montréal.

Résultats Si la Révolution tranquille a marqué les esprits et surtout a été interprétée comme un tournant ayant été un tremplin exceptionnel pour moderniser le Québec, on oublie souvent le prix qu'ont dû payer toutes les femmes fortes du premier demi-siècle qui ont été les ingénieures et les moteurs d'un système de santé global et efficient. Le fait qu'elles aient été religieuses les discrédite de tout savoir scientifique et suffit à oublier que les hospitalières logeaient au sommet de la hiérarchie de leurs institutions et ont démontré leur savoir-faire à titre de premières soignantes au pays.

Conclusion Les réalisations de sœur Augustine et sa détermination à développer des savoirs pour les enseigner à l'intérieur même des murs de Saint-Jean-de-Dieu sont indissociables de l'évolution de l'IUSMM.

a. Université d'Ottawa.

MOTS CLÉS ■ hôpital Saint-Jean-de-Dieu, sœurs de la Providence, sœur Augustine, école de gardes-malades, institut médico-pédagogique, histoire des infirmières

“Let’s assert ourselves.” The activist Sister Augustine at Saint-Jean-de-Dieu Hospital

ABSTRACT ■ The history of nuns at the Saint-Jean-de-Dieu Hospital, like that of lay nurses, has remained in the blind spot of women’s history. And yet, over the past 30 years, the history of nursing has clearly highlighted the important achievements of French-Canadian religious and nurses in Quebec history, as well as the real opportunities for fulfillment and self-fulfillment that these careers offered women. This is what this article aims to remind us of, by revisiting the achievements of the militant Sister Augustine.

Objective To bring Sister Augustine’s activist journey out of the blind spot of IUSMM history.

Method The preferred cultural microhistory is built around the “evidentiary paradigm,” based on the identification and interpretation of discrete and scattered signs drawn from the Archives Provinces de Montreal.

Results If the Quiet Revolution has left its mark on people’s minds, and above all has been interpreted as a turning point that constituted an exceptional springboard for the modernization of Quebec, we often forget the price paid by all the strong women of the first half-century who were the engineers and driving forces behind a complete and efficient healthcare system. The fact that they were nuns discredited them from any scientific knowledge and is enough to make us forget that nuns were at the top of the hierarchy of their institutions, and that they demonstrated their know-how as the country’s first caregivers.

Conclusion Despite Sister Augustine’s half-century of fervour, her notable achievements, and her determination to develop and teach knowledge within the walls of Saint-Jean-de-Dieu, her career is inextricably linked to the evolution of the IUSMM.

KEYWORDS ■ Saint-Jean-de-Dieu Hospital, Sisters of Providence, Sister Augustine, School of nursing, Medicopedagogic institute, Nurses history

En mai 1947, l’infirmière Charlotte Tassé lors de sa conférence donnée à l’Hôpital Saint-Jean-de-Dieu clamait haut et fort « Affirmons-nous » (Tassé, 1947). Si ses mots ont résonné dans l’enceinte de l’Institution pendant l’assemblée annuelle de l’Association des hôpitaux catholiques, c’est d’une tout autre manière que sœur Augustine, pendant un demi-siècle, a fait vibrer le cœur de Saint-Jean-de-Dieu. Malgré ses réalisations notables et sa détermination à développer des savoirs

pour les enseigner à l'intérieur même des murs de Saint-Jean-Dieu, le parcours de cette femme reste peu connu. Heureusement, les Sœurs de la Providence ont créé de l'archive qui permet en cette année du 150^e anniversaire de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM) non seulement de ne pas les oublier, mais de les raconter et de les sortir de l'angle mort de l'histoire des femmes et celle de la profession infirmière.

L'automne dernier, j'étais de retour aux Archives Providence de Montréal (APM) sur la rue Grenet. J'avais pris rendez-vous avec l'archiviste Marie-Claude Béland qui avait sélectionné des documents que j'étais curieuse de consulter dans le cadre d'une nouvelle recherche sur l'Institut médico-pédagogique du Mont-Providence¹. Après nos salutations à l'accueil où je l'attendais, Mme Béland m'accompagne jusqu'aux archives. J'en profite pour mentionner que dans le cadre des festivités du 150^e, j'avais participé à un panel d'experts sur l'histoire de l'Institution (29 septembre 2023) et je m'empresse de lui demander si elle avait été contactée pour collaborer, d'une façon ou d'une autre, aux activités soulignant cet anniversaire. Sa réponse monosyllabique et son hochement de tête de gauche à droite créent un malaise instantané que je tente de dissiper. J'atteste, malgré les maigres 10 minutes qui m'avaient été accordées, avoir mentionné le rôle incontournable des fondatrices et l'importante contribution de sœur Augustine. L'évolution de l'IUSMM repose largement sur près d'un siècle d'innovations réalisées par les Sœurs de la Providence. Cela, toutes les deux nous le savions.

Comme l'ont également observé Louise Bienvenue et François-Olivier Dorais, les religieuses aussi ont participé dans l'ombre à des œuvres scientifiques (2023). Il n'était donc pas surprenant que le panel d'experts réunis pour le 150^e anniversaire de l'IUSMM accueillait un psychiatre, fier de puiser son savoir à même une historiographie vieille de plus de 30 ans, racontant les exploits des psychiatres modernistes (Perreault et Thifault, 2012) en laissant dans l'ombre ceux des maîtresses d'œuvres, les Sœurs de la Providence.

Cet article propose une histoire qui se veut non héroïsante, comme la définissent Bienvenue et Dorais (2023), d'une femme devenue religieuse qui a consacré sa vie à voir grand pour ses petits malades et qui a soutenu de vastes ambitions. La microhistoire culturelle, que nous avons choisie comme approche méthodologique, s'élabore, selon Ginzburg (1980), autour du « paradigme de l'indice » qui repose sur le

1. Œuvre de Sœur Augustine devenue en 1969 l'Hôpital Rivière-des-Prairies.

repérage et l'interprétation de signes discrets et disséminés. C'est au niveau micro, celui des comportements minuscules, qu'il est possible d'identifier des trajectoires particulières d'individus ou de groupes. En fait, « la micro histoire s'assigne pour tâche d'intégrer, c'est-à-dire de prendre en compte et d'articuler le plus grand nombre possible de données; d'"enrichir" en quelque sorte le matériel de l'historien » (Revel, 1999). Populaire depuis plus d'une vingtaine d'années au Canada, en Europe et aux États-Unis, la microhistoire délaisse l'étude des grandes structures des sociétés (familiales, symboliques, etc.), afin de privilégier la prise en compte de l'expérience vécue par les actrices et acteurs historiques (Thifault, 2016).

Sœur Augustine (1873-1963) participa, à sa façon, au mouvement en devenir et officiellement lancé par sa sœur d'armes, garde Charlotte Tassé (Klein, 2023), dont le mantra était « Affirmons-nous ». Elle contribua au développement de la profession infirmière et à la reconnaissance sociale des gardes-malades canadiennes-françaises. Elle s'affirma ainsi, selon moi, comme militante ou, comme l'aurait dit Micheline Dumont (1995) en référence aux actions des communautés religieuses, comme féministe. Malgré cela, l'histoire des femmes n'a pas retenu son nom et la littérature infirmière ignore le parcours de cette hospitalière qui a milité pour une formation infirmière scientifique et de meilleures conditions de travail. Divisé en 3 parties, cet article propose, premièrement, de revenir sur la période de la Révolution tranquille pour rappeler que les religieuses ont été dépossédées de leurs institutions (Larochelle, 2022) et l'impact que cette dite modernisation de la société a contribué à garder dans l'ombre le savoir infirmier des hospitalières. Deuxièmement, le parcours de sœur Augustine au sein de Saint-Jean-de-Dieu sera présenté pour illustrer son militantisme et suivi, troisièmement, d'une réflexion sur l'absence de son héritage dans la littérature infirmière, c'est-à-dire celle produite par les infirmières elles-mêmes.

Sœur Augustine et le pouvoir du voile

Longtemps analysé à la seule lumière de la Révolution tranquille, le rôle des Sœurs de la Providence au sein de l'Hôpital Saint-de-Dieu a, par conséquent, souvent été minoré, voire complètement ignoré. L'idée selon laquelle il fallait condamner le fait religieux, qui était alors perçu comme le principal frein à la mise en marche d'une société moderne, a conduit à renier, puis effacer ce qui était pourtant, selon Danielle

Juteau et Nicole Laurin (1997) une fourmilière de talents féminins ayant innové dans le monde de l'éducation, des services sociaux, de la santé (Charles et Guérard, 2012; Cohen, 2002; Danylewicz, 1988; Lachance, 2009; McCready et Thifault, 2020) et de la santé mentale (Klein et Thifault, 2021; Perreault et Thifault, 2012; Porter et Ferretti, 2014). La conception d'un Québec en retard dans le domaine de la psychiatrie (Klein, 2017) a servi d'argument à un petit groupe de psychiatres, dits modernistes (Boudreau, 1984) pour déloger les religieuses de leurs fonctions en criant haut et fort à leur incompétence. En 2005, Denis Lazure, qui faisait partie dans les années 1960 de ces jeunes psychiatres modernistes, présentait encore cette vision étroite et erronée de l'histoire de la gestion des soins à Saint-Jean-de-Dieu avant 1962: «L'absence de soins adéquats [était] flagrante: ainsi, à Saint-Jean-de-Dieu, on ne trouv[ait] qu'une dizaine de psychiatres, un psychologue, un travailleur social. Aucune clinique externe, aucun service de réadaptation digne de ce nom» (Lazure, 2005). N'accordant aucune compétence aux propriétaires de l'hôpital psychiatrique, et cela dans aucun domaine des soins, il réécrivait ainsi l'histoire à son profit, effaçant sans scrupule aucun près d'un siècle d'histoire hospitalière et féminine. Le fait qu'il se soit vu refuser son stage à Saint-Jean-de-Dieu² par une de ces femmes voilées a peut-être participé à la virulence de ses critiques à l'égard des religieuses infirmières formulées notamment dans le rapport Bédard (1962) qui engagea la nationalisation et la sécularisation des grands hôpitaux psychiatriques québécois. Nul ne sait. Mais là existe un nœud de tensions qui jalonnent un héritage dissimulé et qu'il convient aujourd'hui de remettre en lumière. Le parcours de sœur Augustine, reconstitué à partir d'une collection de données issues des APM³, permet de lever le voile sur cette mémoire occultée tant par l'historiographie médicale et psychiatrique que par la littérature infirmière.

Le parcours de vie religieuse de sœur Augustine

Encore trop rares sont les études qui vont au-delà des préjugés afin de s'intéresser à celles qui orchestraient avec dynamisme les activités

2. C'est ce qu'il raconte dans le documentaire *Maudits fous!* de Jean Bourbonnais (2007).

3. Remerciements sincères à l'archiviste Marie-Claude Béland pour son dévouement et sa célérité à nous aider à répondre à nos questions.

au sein de Saint-Jean-de-Dieu et qui tenaient l'institution à bout de bras : les religieuses propriétaires de l'hôpital. Le parcours de vie religieuse de sœur Augustine est pourtant un phare incontournable dans cette période longue qui s'étend de la première décennie du XX^e siècle jusqu'à celle de la Grande Noirceur⁴ et que l'on associe souvent à une inexistence des soins dans les hôpitaux psychiatriques (Lurie et Goldbloom, 2015 ; Duprey, 2007 ; Wallot, 1998). C'est en 1896 que Clémence-Amélie Filteau prononça ses vœux et c'est à l'âge de 23 ans qu'elle reçut son obédience pour l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Née la même année que la création de cet hôpital psychiatrique montréalais, elle y consacra toute sa vie et cela sans courber l'échine devant le dur labeur qu'était la cause de ces déshérités d'intelligence qu'elle affectionnait tout particulièrement. Mais avant de s'y dévouer pleinement, comme toutes les religieuses de la maison, elle acquit de l'expérience dans différents secteurs d'activités : à la procure, à la pharmacie, ou encore dans les salles de malades en tant qu'officière et hospitalière.

Il est intéressant de s'arrêter sur ce dernier rôle qui, à petite échelle, équivaut à celui d'une cheffe d'entreprise, assurant le bon fonctionnement de l'ensemble des unités de l'hôpital. L'hospitalière est en effet la personne responsable de l'administration d'une unité de service et elle fait partie, à ce titre, du personnel le plus important de l'institution. À ses fonctions administratives s'ajoutent 3 domaines d'activités, soit la direction et l'organisation de l'unité ainsi que la formation adéquate du personnel. L'hospitalière doit donc se tenir au courant des nouvelles techniques et des nouvelles médications pour assurer les meilleurs soins aux patients. L'hospitalière doit surtout avoir une âme de cheffe⁵, ainsi que le rappellent les notes d'un cours intitulé *Le rôle de l'hospitalière en psychiatrie* retrouvées dans les APM. C'est elle qui dirige les activités de son département, organise le travail journalier, identifie les problèmes qui se présentent dans son service, assure les soins et informe la directrice des soins infirmiers des activités importantes sur l'unité. Une expérience riche d'enseignements et de savoir-faire sur laquelle sœur Augustine s'appuya pour concrétiser son projet de modernisation des soins infirmiers à Saint-Jean-de-Dieu en tant que directrice de l'École de gardes-malades.

4. Cette expression désigne les 15 années d'après-guerre, 1944-1959.

5. APM. Cours 18, *Le rôle de l'hospitalière en psychiatrie*.

L'éducation comme fil d'Ariane

Si c'est sa passion pour la botanique, développée dans le cadre de ses tâches à la pharmacie, qui anima d'abord sœur Augustine, rapidement l'éducation, comme elle l'a été pour plusieurs communautés religieuses (Dumont et Fahmy-Eid, 1986 ; Dumont et Malouin, 1983 ; Gauthier et Lord, 2021 ; Valcour et Lavallée, 2009), devint le véritable fil d'Ariane de sa trajectoire professionnelle. Cette dernière fut notamment marquée par sa volonté d'ouvrir, en 1912, l'École de gardes-malades de Saint-Jean-de-Dieu, la toute première école de gardes-malades dans un hôpital psychiatrique canadien-français (Thifault, 2010). Il lui revint en effet la création du programme d'études basé sur celui des hôpitaux généraux auquel elle ajouta un contenu novateur en neuropsychiatrie, en hygiène mentale et en psychothérapie. Cette formation fut reconnue en 1924 par l'Association des gardes-malades enregistrées de la province de Québec et l'année suivante, l'École fut affiliée à l'Université de Montréal (Perreault et Thifault, 2012). Cette affiliation donna des ailes à sœur Augustine et lui permit de mettre à profit son expertise en enseignement en développant un programme spécialisé en psychiatrie, incluant un stage en neuropsychiatrie de 3 mois, offert aux étudiantes des écoles de gardes-malades de la ville de Montréal⁶. Animée d'une énergie rare, elle a milité tant au sein de sa communauté que dans les associations prenant part au mouvement hospitalier du Québec pour faire reconnaître l'importance de la qualification des soignantes et les avantages d'une excellente formation. Selon elle, « [...] la charité ne pouvait suffire à l'action sans la compétence technique et les qualifications requises ». Elle a d'ailleurs donné l'exemple en suivant « [...] une série de cours en soins infirmiers à l'Université de Montréal, pour l'obtention du baccalauréat en sciences hospitalières, en enseignement supérieur, en sciences sociales et administratives »⁷.

Malgré la complexité et l'exigence de ses tâches en tant que directrice de l'École de gardes-malades, sœur Augustine n'hésitait pas à s'impliquer partout où elle pouvait faire une différence tant pour la reconnaissance des compétences des infirmières que pour l'amélioration des soins des malades. Elle a notamment répondu positivement à l'appel de Charlotte Tassé en cosignant un article sur le statut

6. APM. Lettre de Sœur Augustine adressée à Frances Upton de l'Association des Gardes-Malades Enregistrées de la province de Québec, 14 mars 1945.

7. APM. Dossier personnel, #1048 Sœur Augustine (Clémence-Amélie Filteau) nécrologie.

du *nursing* au Québec dans la revue *La Garde-malade canadienne-française* (Sœur Augustine et coll., 1929), afin de participer au grand mouvement d'affirmation et de mobilisation des infirmières canadiennes-françaises lors du 6^e congrès du Conseil international des gardes-malades tenu à Montréal en 1929. Un article qui a été repris dans les prestigieuses revues *The American Journal of Nursing*, *The Canadian Nurse* et *L'Infirmière française* (Klein et Larose-Dutil, 2023). Sœur Augustine a été membre de l'Amicale, l'Association des infirmières diplômées de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, au sein de laquelle elle vota, lors du conventum du 2 octobre 1937, en faveur du soutien aux infirmières motivées à rejoindre les rangs des associations professionnelles. Elle promet également de rapporter aux autorités le vœu du Conventum que toute infirmière appelée à faire du service actif en charge d'un département à Saint-Jean-de-Dieu, considérant qu'elle était spécialisée en psychiatrie et par conséquent mieux formée, devrait être mieux rémunérée, soit d'au moins 75 \$ par mois en plus du gîte et de la pension. Le comité reconnaissait que le salaire d'alors, à seulement 25 \$, équivalent à celui d'une aide-ménagère, était nettement insuffisant et qu'il n'était pas à la hauteur des responsabilités de l'infirmière auprès des malades mentaux et de la lourdeur de la tâche exigée pour de longues heures de travail⁸.

La gestion de l'École de gardes-malades n'a pas suffi à épuiser l'ardeur de sœur Augustine à en faire encore davantage pour les malades. Ses visites répétées aux États-Unis lui ont permis d'acquérir une expérience pratique très utile pour se spécialiser dans l'éducation, comme on le disait à l'époque, des enfants arriérés mentaux. En 1930, elle a ainsi contribué à l'ouverture, au sein de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, de l'École Emmélie Tavernier dédiée à l'éducation des arriérés mentaux pour laquelle elle a également été invitée à créer, en 1935, un programme d'enseignement spécialisé pour les futures enseignantes qui a été approuvé par le Département de l'instruction publique en 1938 et reconnu sous le nom d'Institut Médico-Pédagogique Emmélie-Tavernier (Courteau, 1989; Malouin, 1996; Wallot, 2006). Sœur Augustine a, par la suite, embrassé le grand projet de sortir les enfants de 14 ans et moins de Saint-Jean-de-Dieu avec l'ambition de leur offrir un environnement plus favorable à leur situation incluant, bien sûr, une dimension éducative. Depuis 1946, ce projet pédagogique enchantait sœur Augustine

8. APM. Rapport du Comité d'Études du Conventum de l'Association des infirmières diplômées de l'Hôpital Saint-de-Dieu, 26 novembre 1937.

qui fondait bien des espoirs dans la création de cet institut, nommé Mont-Providence, pour les enfants souffrants de déficience.

« Un grand nombre de ces enfants, par suite de l'immobilité, du silence ou de la réclusion dont ils sont le plus souvent victimes dans les familles, parviennent à l'âge de sept ou huit ans sans savoir se servir de leurs bras ou de leurs jambes et sans savoir tirer le moindre parti des organes des sens. Conséquemment, les premiers exercices qui s'imposent à leur entrée à l'école sont les exercices sensoriels⁹. »

Malgré l'enseignement difficile, fatigant et demandant une grande patience, sœur Augustine s'investit à appliquer la méthode montessorienne, les procédés de Froebel aussi bien de Pestolozzi et le grand principe de Fénélon : « instruire en amusant »¹⁰. Cet enseignement était dispendieux, car il exigeait de vastes salles, un personnel nombreux et un ameublement spécialisé. Ce sont quelques-unes des raisons pour lesquelles les ambitions de sœur Augustine ne faisaient pas l'unanimité et créaient du remous au sein même de l'Hôpital. Certaines de ses consœurs voyaient d'un mauvais œil ce branle-bas de combat pour les enfants dit « arriérés ».

« À l'Hôpital, l'École Emmélie Tavernier ne rencontre aucune sympathie auprès des autorités, c'est le moins qu'on peut dire. On nous tolère, parce que l'on ne peut faire autrement, on sait que le Conseil Général nous est favorable et nous approuve. Sœur Pierre-de-Vérone, en particulier, nous est antipathique; elle nous répète à chaque occasion qu'il n'y a qu'elle qui s'intéresse aux malades [...] Pour elle les enfants ne sont pas des malades, ils nuisent à l'œuvre de l'hôpital¹¹. »

Malgré les obstacles qui se multipliaient sous ses pas et qu'aucune étoile brillait à l'horizon, c'est avec ardeur et détermination que sœur Augustine persévéra à mener à terme son projet d'ériger une institution pour sortir son école des murs de Saint-Jean-de-Dieu. Elle fut d'ailleurs l'architecte de toutes les décisions concernant sa construction, depuis l'achat d'un immense terrain¹² qui s'étendait au-delà du boulevard

9. APM. Rapport de la visite de l'honorable Cyrille-F. Delège, surintendant de l'instruction publique, rédigé par B.-O. Filteau secrétaire du Département de l'instruction publique, juin 1935.

10. *Ibid.*

11. APM. Lettre de sœur Augustine, 14 mai 1944.

12. Le terrain à Rivière-des-Prairies a été vendu par l'administration générale et a été acheté au montant de 70 395,29\$ par l'École Émmélie Tavernier. L'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu n'était responsable de la construction que dans les limites

Henri-Bourassa jusqu'à l'élaboration d'un programme de formation pour les futures enseignantes en passant par la réalisation des plans pour la construction d'un bâtiment de 4 étages et le transfert des jeunes malades.

En 1947, sœur Augustine fut finalement nommée membre de l'Ordre du Mérite scolaire au degré le plus méritant par le Département de l'Instruction publique en reconnaissance de ses 20 années d'enseignement supérieur¹³. Forte de cet honneur, elle devint la directrice du cours d'études de l'École normale de l'Institut médico-pédagogique. Elle prit alors la décision de se consacrer pleinement à cette passion et, pour ce faire, elle quitta ses fonctions de directrice de l'École de gardes-malades en 1949 pour se consacrer uniquement au Mont-Providence qui avait pour double vocation l'enseignement spécialisé aux enfants présentant une déficience mentale légère et la formation des pédagogues en enfance inadaptée (Shadley, 1986), dont elle devint en 1950 la toute première directrice. Malheureusement, 4 ans plus tard, une hémiplegie¹⁴ l'obligea à délaisser son poste. Et comme un malheur ne vient jamais seul, en 1954, le gouvernement provincial força la communauté des Sœurs de la Providence à changer la mission du Mont-Providence pour finalement le transformer en hôpital psychiatrique en 1969 (Courteau, 1989; Malouin, 1996; Wallot, 2006). On prit dès lors soin d'effacer toutes les traces de ses fondatrices en le nommant Hôpital Rivière-des-Prairies et on sécularisa son administration avec l'arrivée à sa direction du docteur Denis Lazure (Wallot, 2006).

Une totale indifférence à l'héritage des pionnières

Un long silence témoigne de l'indifférence que la littérature infirmière produite par l'élite infirmière attribue aux pionnières des soins infirmiers québécois. Il est difficile de comprendre leur choix délibéré de ne pas intégrer à l'histoire de leur profession celles des hospitalières dont la vie a pourtant été animée, pendant plus d'un siècle, par leur

de l'allocation supplémentaire de 0,06\$ par malade qu'il recevait spécialement à cette fin dans le cadre d'une entente entre le gouvernement et La Communauté des Sœurs de Charité de la Providence en date du 1^{er} octobre 1945. AMP. Lettre du sous-ministre Jean Grégoire, ministère de la Santé adressée à Sœur Léon-Eugène, Providence Maison-Mère, 28 mars 1947.

13. APM. Dossier personnel, #1048 Sœur Augustine (Clémence-Amélie Filteau) nécrologie.

14. *Ibid.*

double vocation religieuse et scientifique. Les infirmières sont en effet celles qui transmettent le plus à leurs larges cohortes d'étudiantes et d'étudiants la genèse de leur discipline. Le choix de rayer l'héritage des religieuses, comme le suggère Michel Nadot, est en partie justifié par le fait qu'il relèverait davantage de l'histoire de la religion et de celle des hôpitaux. Vraisemblablement, un passé qui ferait aujourd'hui obstacle à l'évolution de la discipline (Nadot, 2012). Cet effacement de traces religieuses associées au développement des savoirs infirmiers signale « un malaise flou en héritage » (Thifault, 2020).

L'apport des religieuses au monde du savoir infirmier repose en effet sur un profond malentendu difficile à déconstruire. On attribue aux hospitalières, pourtant maîtresses au sein de leurs hôpitaux jusque dans les années 1960, la faiblesse d'avoir été un frein à l'émancipation de la profession en associant l'univers religieux à la soumission des infirmières auprès des médecins (Klein, 2018a). De plus, le fait qu'elles aient été religieuses les discrédite de tout savoir scientifique et cela même s'il est reconnu qu'elles ont été parmi les premières cohortes de femmes à obtenir des diplômes universitaires et qu'elles ont été très impliquées dans le développement de programmes d'éducation supérieure (Charles et Guérard, 2012 ; Cohen et coll., 2002). Bien que les hospitalières logeaient au sommet de la hiérarchie de leurs institutions et ont démontré leur savoir-faire à titre de premières soignantes au pays (Perreault et Thifault, 2012 ; Thifault, 2011-2012), elles sont ignorées, dans la littérature dédiée aux étudiantes infirmières, à la faveur du modèle anglais laïc de Florence Nightingale (Dallaire, 2015) et cela malgré le fait qu'elle-même avait été inspirée par celui des communautés hospitalières catholiques (Cohen, 2008). La discipline infirmière, comme le disait Bourdieu à une autre époque à propos de la sociologie, a « le triste privilège d'être sans cesse affrontée à la question de sa scientificité » (Bourdieu, 1980). La discipline infirmière est ainsi animée par les débats de ses élites universitaires qui délibèrent sur la difficile relation des soins infirmiers avec le savoir (Dallaire, 2015). La tension autour de la reconnaissance scientifique du savoir infirmier et l'évolution de la profession soulèverait des enjeux disciplinaires trop importants pour attribuer aux religieuses les fondements de ce qui, apparemment, nécessite une clarification sur ce que sont les sciences infirmières. S'agit-il « D'une discipline professionnelle ? D'une discipline scientifique ? D'une discipline académique ? » (Lecordier, Cartron et Jovic, 2016). Ces discussions disciplinaires laissent entrevoir la perpétuelle détermination des infirmières à être reconnues par la vaste

communauté scientifique. Ce dessein les conduit néanmoins à répéter ce qui était déjà très cher à sœur Augustine et à sa communauté : « la nécessaire participation des infirmières à mobiliser les repères théoriques et scientifiques proches des situations de soins rencontrées au quotidien » (Pepin, 2015).

La littérature infirmière, plus tournée donc vers l'évolution récente de la pensée infirmière tout en faisant reconnaître la scientificité des approches disciplinaires, n'a pas accordé plus d'intérêt à Charlotte Tassé (Klein, 2018b). Pourtant laïque, sa trajectoire impressionnante n'a pas su inspirer, entre autres, les auteures du populaire ouvrage *La pensée infirmière* (Pepin et coll., 2017). L'ascension étonnante de la Nightingale canadienne à la tête de l'Institut Albert-Prévost et son modèle de soins performant invitant les infirmières à « toujours monter plus haut » (Tassé, 1938) ne trouva pas preneur, après la Révolution tranquille, chez l'élite infirmière, témoin de la capitulation des infirmières religieuses et laïques à la direction jusque-là de leurs hôpitaux et instituts, qui a plutôt choisi de se replier en milieu universitaire. Ainsi, elles abandonnèrent les programmes de sciences hospitalières pour se consacrer aux sciences infirmières et, comme s'il s'agissait d'une nouvelle idée, se dédier à « l'instauration d'une formation universitaire et [à] une représentation crédible auprès d'instances politiques » (Pepin, 2015).

Conclusion

Les historiennes des soins infirmiers, au cours des 30 dernières années, ont clairement mis en évidence, à partir d'un travail d'archives et d'approches historiennes renouvelés, les importantes réalisations des hospitalières et des gardes-malades canadiennes-françaises dans l'histoire québécoise, comme les opportunités réelles de réalisation et d'épanouissement qu'ont offertes ces carrières aux femmes. Néanmoins, le sujet religieux porte ombrage à l'héritage des hospitalières. Le rejet de leurs apports au monde du savoir est fortement marqué dans la littérature produite par les infirmières. Les tentatives des historiennes Marta Danylewycz (1988) et Micheline Dumont (1995) de rectifier ce malentendu n'ont pas réussi, à l'orée du XXI^e siècle, à convaincre tant les historiennes que les infirmières de la détermination de plus d'une génération d'infirmières religieuses émancipées dans des carrières inaccessibles aux femmes sans voile. L'incontournable étude des sociologues Juteau et Laurin souligne avec justesse les frontières de la sphère publique repoussées par les religieuses.

Les religieuses évoluent hors salariat dans une institution où elles sont mises sous surveillance, où sont enrégimentés tant leurs corps que leurs esprits; les lectures, les loisirs, les pensées, les sorties, tout est contrôlé et épié. Enfermées, les religieuses sont néanmoins mobiles. Elles exercent des activités intéressantes: lire et écrire, étudier, former des esprits, soigner, organiser des services, gérer des institutions, prier, construire des édifices, investir des revenus; on le constate, les possibilités sont multiples, et certaines d'entre les religieuses accèdent à des postes de commande. La vie religieuse offre, à l'intérieur du système, des espaces propices à la réalisation de soi-même, surtout quand on la compare à celle des autres femmes. (1997)

Si la Révolution tranquille a marqué les esprits et surtout a été interprétée comme un tournant ayant été un tremplin exceptionnel pour moderniser le Québec, on oublie souvent le prix qu'on dut payer toutes les femmes fortes du premier demi-siècle qui ont été les ingénieures et les moteurs d'un système de santé global et efficient. Parmi elles, sœur Augustine a été la locomotive de grandes innovations à l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Souvent freinée par sa propre communauté et par de nombreux obstacles qui se multipliaient sous ses pas, sa trajectoire professionnelle est inspirante et mérite de sortir de l'angle mort de l'histoire de l'IUSMM, de l'histoire des femmes ainsi que celle de la profession infirmière.

RÉFÉRENCES

- Baillargeon, D. (2012). *Brève histoire des femmes au Québec*. Boréal.
- Bédard, D., Lazure, D. et Roberts, C. A. (1964). Une révolution tranquille au Québec au chapitre de la psychiatrie. *Laval médical*, 35, 1042-1050.
- Bienvenue, L. et Dorais, F.-O. (2023). *Profession historienne? Femmes et pratique de l'histoire au Canada français, XIX^e-XX^e siècles*. Presses de l'Université Laval.
- Boudreau, F. (1984). *De l'asile à la santé mentale, les soins psychiatriques*. Éditions Saint-Martin.
- Bourdieu, P. (1980). *Questions de sociologie*. Les Éditions de Minuit.
- Charles, A. et Guérard, F. (2012). Les religieuses hospitalières du Québec au XX^e siècle: une main-d'œuvre active à l'échelle internationale dans Thifault, M.-C. (dir.). *L'incontournable caste des femmes. Histoire des services de santé au Québec et au Canada* (p. 79-104). Presses de l'Université d'Ottawa.
- Cohen, Y. (2000). *Profession infirmière. Une histoire des soins dans les hôpitaux du Québec*. Presses de l'Université de Montréal.
- Cohen, Y. (2008). Réflexions sur l'histoire des infirmières au Québec. *Recherche en soins infirmiers*, 93(2), 84-93.
- Cohen, Y, Duquette A., Lamontagne E. et Pepin, J. (2002). *Les sciences infirmières. Genèse d'une discipline*. Presses de l'Université de Montréal.

- Courteau, B. (1989). *De Saint-Jean-de-Dieu à Louis-H.-Lafontaine. Évolution historique de l'hôpital psychiatrique de Montréal*. Méridien.
- Dallaire, C. (2015). La difficile relation des soins infirmiers avec le savoir. *Recherche en soins infirmiers*, 121(2), 18-27.
- Danylewicz, M. (1988). *Profession: religieuse. Un choix pour les Québécoises 1840-1920*. Boréal Express.
- Dumont, M. (1995). *Les religieuses sont-elles féministes ?* Bellarmin.
- Dumont, M. (2008). « La culture politique durant la Révolution tranquille: l'invisibilité des femmes dans *Cité libre* et l'*Action nationale* », *Recherches féministes*, 21(2), 103-125.
- Dumont, M. et Fahmy-Eid, N. (1986). *Les couventines: l'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*. Boréal.
- Dumont, M. et Malouin, M.-P. (1983). « Évolution et rôle des congrégations religieuses enseignantes féminines au Québec, 1840-1960 ». *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 50(1), 201-230. <https://doi.org/10.7202/1007044ar>
- Duprey, C. (2007). *La crise de l'enfermement asilaire au Québec à l'orée de la Révolution tranquille*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- Gautier, C. et Lord, F. (2021). *Le désir de servir. Les filles de la Sagesse du Canada, 1884-2018*, Carte Blanche.
- Ginzburg, C. (1980). Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice. *Le Débat*, 6, 3-44.
- Juteau, D. et Laurin, N. (1997). *Un métier et une vocation. Le travail des religieuses au Québec, de 1901 à 1971*. Presses de l'Université de Montréal.
- Klein, A. (2018a). À propos des relations entre infirmières, médecins et gouvernements. L'histoire de la commission Régnier (1962-1964). *Histoire Engagée*, 22 mars 2018, [en ligne], <http://histoireengagee.ca/?p=>.
- Klein, A. (2018b). Charlotte Tassé (1893-1974), infatigable promotrice du modèle de la garde-malade canadienne-française *Recherche en soins infirmiers*, 134, 78-93.
- Klein, A. (2017). De la scientificité de la psychiatrie québécoise francophone. Étude des représentations de la santé mentale dans les revues médicales au Canada (1948-1968). *Histoire, économie et société*, 2017(1), 76-89.
- Klein, A. (2023) Mettre l'histoire au service de la profession. Charlotte Tassé (1893-1974) et la construction de la généalogie des gardes-malades canadiennes-françaises. Dans L. Bienvenue et F.-O. Dorais (dir.). *Profession historienne ? Femmes et pratique de l'histoire au Canada français, XIXe-XXe siècles*. Presses de l'Université Laval.
- Klein, A. et Larose-Dutil, H. (2023). « S'unir dans l'émotion: le Congrès international de 1929, moment charnière d'affirmation des gardes-malades canadiennes-françaises ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 76(3-4), 45-71. <https://doi.org/10.7202/1107240ar>
- Klein, A. et Thifault, M.-C. (2021). Nursing: An Emancipatory Vocation (Quebec, 1912-1974). *Nursing Clio*. <https://nursingclio.org/2021/05/13/an-emancipatory-vocation-nursing-in-quebec-1912-1974/>
- Lachance, M. (2009). *Rosalie Jetté et les filles-mères au XIX^e siècle*. Leméac.
- Larochelle, C. (2022). La Révolution tranquille fut-elle une entreprise de masculinisation de la société québécoise? Réflexions sur l'histoire des religieuses catholiques avant et après la laïcisation: entretien avec les

- historiennes Denyse Baillargeon, Aline Charles et Marie-Claude Thifault. *Études d'histoire religieuse*, 88(1-2), 7-20. <https://doi.org/10.7202/1092007ar>
- Laurin-Frenette, N., Juteau Lee, D., Duchesne, L. (1991). *À la recherche d'un monde oublié: les communautés religieuses de femmes au Québec de 1900 à 1970*. Le Jour.
- Lazure D. (2005). « La psychiatrie québécoise en deuil », *Journal information*, 28(16) 2.
- Lecordier, D., Cartron, E. et Jovic, L. (2016). Les sciences infirmières: une clarification s'impose. *Recherche en soins infirmiers*, 127, 6-7.
- Lurie, S. et Goldbloom, D. S. (2015). More for the mind and its legacy. *Canadian Journal of Community Mental Health*, 34(4), 7-30.
- Malouin, M.-P. (dir.). (1996). *L'univers des enfants en difficulté au Québec entre 1940 et 1960*. Bellarmin.
- McCready, G. et Thifault, M.-C. (2020). « Travailler auprès des familles indigentes: les gardes-malades catholiques à l'avant-garde de la santé communautaire au Canada (1934-1959) » *BCHM/CBMH*, 37(1): 173-194.
- Nadot, M. (2012). *Le mythe infirmier. Ou le pavé dans la mare!* L'Harmattan.
- Pepin, J. (2015). La pensée infirmière pour une production et utilisation de connaissances scientifiques pertinentes à la pratique. *Recherche en soins infirmiers*, 2(2), 11-17.
- Pepin, J., Ducharme, F. et Kérouac, S. (2017). *La pensée infirmière*. Chenelière (4^e édition).
- Perreault, I. et Thifault, M.-C. (2012). Les Sœurs de la Providence et les psychiatres modernistes: enjeux professionnels en santé mentale au Québec, 1910-1975. *Revue SCHEC*, 78(2), 59-79.
- Porter M. et Ferretti, L. (2014). *Histoire de l'hôpital Sainte-Anne de Baie-Saint-Paul dans Charlevoix, tout se berce*. Septentrion.
- Revel, J. (1999). Un vent d'Italie. L'émergence de la microhistoire. Dans J.-C. Ruano-Borbalan (dir.). *L'histoire aujourd'hui*. Éditions sciences humaines, 239-245.
- Shadley, R. (1986). *Rapport de la Commission d'enquête sur l'administration et le fonctionnement de l'hôpital de Rivière-des-Prairies*, Québec.
- Sœur Augustine, Hurley, E. B. et Bourque, R. (1929). « Statuts du "nursing" dans la province de Québec », *La Garde-malade canadienne-française*, 2(1), 73-79.
- Tassé, C. (1938). « Aimer, comprendre, sympathiser, consoler », *La Garde-Malade canadienne-française*, 11(7), 339-341.
- Tassé, C. (1947). « Affirmons-nous », *La Garde-Malade canadienne-française*, 20(6), 489-492.
- Thifault, M.-C., (2020). « Un malaise flou en héritage: la construction du savoir infirmier enseigné au Québec ». *Recherche en soins infirmiers*, 143(4): 7-18.
- Thifault, M.-C. (2016). « Travailler la 'matière-émotion': une approche microhistorienne » dans I. PERREAULT et M.-C. THIFAUT, (dir.) *Récits inachevés. Réflexions sur la recherche qualitative en sciences humaines et sociales*, Ottawa, PUO, 139-154.
- Thifault, M.-C. (2011-2012). « 'Où la charité règne, le succès est assuré!' Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, 1901-1962 ». *RHAF*, 65, 2-3, automne-hiver, 179-201.
- Thifault, M.-C., (2010) « Le nursing psychiatrique à l'École de gardes-malades de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu: 'le côté spirituel en tête du côté technique' ». *Scientia canadensis*, 33, 1, 95-118.

Valcour, P. et Lavallée, M. (2009). *Il était une fois la foi*. Septentrion.

Wallot, H. (2006). *Peut-on guérir d'un passé asilaire? Survol de l'histoire socio-organisationnelle de l'hôpital Rivière-des-Prairies*. Publications MNH.